



Mairie de Béhoust

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2013**

<u>Date de convocation :</u> 02/12/2013 <u>Date d'affichage de la convocation :</u> 02/12/2013 <u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 10 Présents : 09 Pouvoirs : 01 Votants : 10	L'an deux mille treize, le 16 décembre à 20 heures 45. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PELISSIER maire. <u>Etaient présents :</u> Mmes Maryse BARADAT, Séverine LESAFFRE, Christelle BOURGOIN, Elisabeth DUFAUD, Mrs Alain DUFAUD, Rodolphe GARNIER, Jean-Pierre VOUTERS, Alain REDON <i>Formant la majorité des membres en exercice.</i> <u>Absents excusés et représentés :</u> Myriam MICHARD représentée par Maryse BARADAT <u>Absents Excusés :</u> <u>Secrétaire de séance :</u> M Jean-Pierre VOUTERS
--	---

Ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes :

↪ **Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Octobre 2013**

↪ **Rythmes scolaires**

Approbation de la semaine type de l'avant-projet Educatif Territorial

↪ **Autorisation d'engagement avant le vote du BP 2014 – Dépenses d'investissement dans la limite de 25 % du budget précédent**

↪ **Modification des tarifs de location de la salle des fêtes**

Tarifs du samedi 10 h au dimanche 12 h

- Résident : 400 €
- Non résident : 550 €

Tarifs du samedi 10 h au dimanche 16 h

- Résident : 460 €
- Non résident 620 €

Tarifs pour la ½ journée

- Résident : 150 €
- Non Résident : 200 €

Tarifs dépôt de garantie : 300 €

↳ Urbanisme

Déclarations Préalables

DP 078 053 13 E0013 – Jean-Pierre DEBIAIS -40 Rue de la Masse – Mur de clôture - Avis favorable

Permis de construire

PC 078 053 13 E0003 – M et Mme JEGUIRIM – 41 Rue du Nid de Geai – Construction d'une maison d'habitation – Réserve sur les 2 balcons façade rue, linteau d'entrée

↳ Questions diverses

- *Rapport annuel 2012 sur la qualité des eaux*
- *Adhésion au service commun «instruction du droit des sols» Communauté de Communes Cœur d'Yvelines*
- *Représentants de la communauté de communes jusqu'aux prochaines élections municipales : Guy PELISSIER titulaire, Jean-Pierre VOUTERS suppléant*

Le Maire

Guy PELISSIER